



DOSSIER

Le commerce local,
on a tous à y gagner !

MAGAZINE

www.quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOYSIEN

#179 Hiver 2021

Bravo à tous les participants du jeu "Les Fenêtres de Noël". Le tirage au sort a désigné 20 gagnants qui ont reçu un bon d'achat de 50 €.



SOMMAIRE

Les actualités municipales	4/7
Vie municipale	8/9
Expression politique	10
Dossier	11/14
Bon à savoir	15
Vie culturelle et sportive	16/19
Ils font rayonner Quesnoy	20
État-Civil	21
Agenda	22
Coronallumois	23



Bonne année !

Après une année 2020 difficile voire douloureuse pour certains d'entre nous, nous avons abordé les fêtes du Nouvel An sans la joyeuse insouciance habituelle mais avec l'envie et le souhait d'une sortie de crise, d'une belle année 2021 plus légère et plus conviviale. Alors, commençons-la avec des pensées positives d'espoir et de confiance.

Prenons le temps d'encourager, d'écouter, de sourire, de reconforter, de soutenir, de participer, de savourer, de protéger...

Restons attentionnés les uns aux autres, vigilants, solidaires et responsables.

Soyons forts ensemble.

À chacune et chacun de vous, je souhaite une belle année 2021 en santé et en paix.

Bien à vous,

Rose-Marie HALLYNCK, Maire

**Hôtel de Ville**

Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE

**Tél. 03 20 63 11 88**

Fax : 03 20 39 81 99

**Horaires de la mairie :**

Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h - 12h
Samedi : 8h - 12h

**Page Facebook**

ville-quesnoysurdeule

**Site internet**

www.quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOYSIEN #179 - Janvier 2021

Édition : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle
Directrice de la publication et de la rédaction : Rose-Marie HALLYNCK
Conception : www.resonance.coop
Mise en page : Service Communication
Impression : Offset Impression - sur fibres de bois issues de forêts gérées durablement
Photographies : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle et les associations
Dépot légal : 1^{er} trimestre 2021
N° I.S.S.N. : 1168-4720



Création intitulée
"Promenade à Quesnoy-sur-Deûle"
par l'illustratrice **Knapfla**.

TRAVAUX

Point sur les chantiers

• ÉCO-QUARTIER DE L'ANGE GARDIEN

Les travaux de démolition du site Van Robaeys (phase 3) se sont terminés cet été. Cet important chantier a généré, chacun s'en doute, des désagréments pour les proches riverains. Pascal Dufour adjoint, y a été particulièrement vigilant et a régulièrement fait le lien avec ceux-ci et l'entreprise de démolition afin de répondre aux questions et trouver des solutions quand il y avait une réelle difficulté.

Le terrain a étéensemencé et ne reste en place qu'un bâtiment à sheds ré-exploitable pour une

activité économique, la chaufferie que la commune reprendra à terme pour un équipement public et les cheminées qui seront remises en bon état de maçonnerie. Aucune décision n'a été prise sur l'aménagement définitif de cette phase, consacrée en grande partie au développement économique.

La réflexion et les études se mènent parallèlement à l'avancement de l'aménagement de la phase 2, dont les travaux ont enfin démarré correctement en novembre par l'accès au chantier prévu rue de

Warneton. Le promoteur avait, en effet, tenté un démarrage anticipé des travaux cet été par la rue de l'Ange gardien, en complète irrégularité avec ce qui avait été convenu avec la Ville, l'aménageur et la MEL.

Après avoir aménagé la piste d'accès au chantier, Nacarat a procédé aux premiers travaux de voirie et d'assainissement. La construction des logements va prochainement démarrer.

• TRAVAUX DE VOIRIE SECTEUR RUE FOCH/LINSELLES : LA PATIENCE RÉCOMPENSÉE

Quelle satisfaction de voir ce chantier terminé ! Après 4 mois de travaux, qui ont mis à rude épreuve la patience des automobilistes, ce chantier d'envergure de 400 000 € entièrement financé par la MEL, est enfin terminé pour la satisfaction de tous.

Nous pouvons tous nous en réjouir :

- davantage de sécurité : la traversée des piétons est bien plus sécurisée, les trottoirs sont un peu plus larges, les chicanes et les plateaux surélevés ralentissent les vitesses

- un cadre de vie amélioré : les plantations renforceront la place de la nature en ville, les trottoirs en briques parfois instables, à l'entretien difficile ont été rénovés soit en béton désactivé ou en macadam rouge, avec des frises en briques en harmonie avec les aménagements de l'allée des Etreindelles et du parvis du Château

- les structures d'une chaussée très passante enfin refaites : elles en avaient bien besoin après des décennies sans travaux... Notons que les plantations dans les fosses seront prochainement réalisées.



Les chiffres du logement locatif social dans la commune

L'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement urbains impose aux communes de + 3 500 habitants de disposer d'au moins 25 % de logements locatifs sociaux - LLS - dans le parc total des résidences principales recensées. Les communes qui n'atteignent pas ce taux, doivent d'une part, s'acquitter annuellement de pénalités calculées sur la base du nombre de LLS manquants, et, d'autre part, respecter des engagements de programmation fixés par le Préfet dans le cadre d'un plan triennal. En cas de non-respect de ces engagements, le Préfet peut déclarer la commune en état de carence et augmenter le montant des pénalités.

Notre commune respecte ses engagements et le taux de LLS progresse régulièrement. Cela permet de faire baisser les pénalités, mais aussi et surtout de répondre aux besoins encore importants de logements à loyer modéré.

	01/01/2019	01/01/2020	Différence
Résidences principales	2593	2640	+ 47
Dont LLS	454	494	+ 40
Taux LLS	17,51 %	18,71 %	+ 1,20 %
Pénalités dues par la Ville	32 208,85 €	27 996,79 €	- 4 212,06 €

Téléphonie mobile et 5G, faisons le point

Alors que certains territoires en France sont encore des zones blanches n'ayant accès à aucun réseau, les métropoles et zones plus densément peuplées sont des territoires de conquête pour la 5G.

Le sujet est vaste, complexe et clivant. Beaucoup de questions se posent et les conditions d'une concertation n'ont jamais été établies par le Gouvernement qui souhaite accélérer le déploiement de la 5G. Alors même que la convention citoyenne pour le climat voulue par le chef de l'État lui-même a proposé d'« instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation » de ses effets sur la santé et le climat et que l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a lancé des travaux d'expertise visant à évaluer les risques sanitaires liés à l'exposition des populations et que son rapport est attendu pour 2021.

Nous sommes nombreux à nous interroger sur ce calendrier, alors que les éventuels impacts sur la santé et sur l'environnement ne sont pas connus, qu'une augmentation exponentielle des usages questionne nos choix de société et de consommation.

La MEL détient la compétence aménagement numérique et nous accompagne dans nos relations pas toujours aisées avec les opérateurs.

Un conseil municipal ne peut pas s'opposer au déploiement de la 5G sur le territoire de la commune.

Pour toute nouvelle installation ou transformation d'antenne, les opérateurs transmettent un Dossier d'Information Mairie (DIM) consultable sur le site Internet de la Ville - Actualités - Réseau 5G ou en mairie.

À Quesnoy, comme dans toutes les communes de la MEL, les opérateurs préparent l'arrivée de la 5G. Ils transforment leurs installations existantes.

La MEL accompagne notre commune dans ces relations complexes avec une multitude d'acteurs sur des dossiers à la fois techniques et juridiques qui sont extrêmement chronophages. Nous souhaiterions pouvoir travailler avec plus de visibilité au moins sur le moyen terme, ne pas devoir gérer au coup par coup de nouvelles demandes, sans jamais avoir un aperçu global.

Le conseil municipal consacrer prochainement, une réunion de travail à ce dossier.

En savoir +

www.arcep.fr - Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la presse

www.anfr.fr - Agence nationale des fréquences

www.anses.fr - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

www.criirem.org - Centre de recherche et d'information indépendant sur le rayonnement électromagnétique non ionisant



La fibre

Le déploiement de la fibre dans notre commune est réalisé à 95,20 % : 2967 prises ont été installées et 141 doivent encore l'être (au 1^{er} janvier 2021).

Rappelons que l'entreprise Covage est chargée d'installer la fibre et qu'ensuite, les foyers désireux d'être reliés doivent s'adresser à un FAI (fournisseur d'accès internet) pour raccorder leur domicile.

SOLIDARITÉ

Solidaire un jour, **solidaire toujours**

Malgré le contexte sanitaire particulier, la campagne de la banque alimentaire qui s'est déroulée à la fin du mois de novembre dernier a permis de récolter, à Quesnoy, 2,2 tonnes de denrées.

Merci aux bénévoles, aux jeunes en service civique, aux élèves de l'école Jules Ferry et à tous les donateurs.



Des couturières bénévoles ont confectionné des masques enfants. 180 masques ont été remis à la maison d'enfants et une centaine au CCAS.

Merci aux bénévoles, toujours prêts à donner de leur temps.

CITOYENNETÉ

Après Noël

La deuxième vie des sapins passe par le recyclage.

300 sapins ont été collectés samedi 9 janvier par les services techniques et les bénévoles de l'association Cheval Chemins, à laquelle le conseil municipal a accordé une subvention de 600 € pour sa contribution à cette action très utile appréciée.



Les trottoirs, c'est l'affaire de tous !

- **Stop aux masques qui traînent par terre !**

Se protéger c'est bien, protéger les autres et son environnement, c'est encore mieux !

Les masques usagés vont à la poubelle... comme les déjections de nos amis à quatre pattes.

- **Déneiger son trottoir**

En cas de neige, il vous appartient de déneiger le trottoir devant chez vous avec une attention particulière à vos voisins âgés qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes, pour permettre le cheminement des piétons et du facteur en toute sécurité.

INSEE

La population en hausse

Après avoir baissé durant 7 années consécutives, la courbe démographique de notre commune repart à la hausse. Cette bonne nouvelle était attendue et l'INSEE la confirme en notifiant au 1er janvier 2021 une population totale s'élevant à 6 875 habitants.

Cette augmentation résulte de la livraison fin 2017 des 1^{ers} programmes de construction engagés au cours du précédent mandat.

En effet, la comptabilisation des nouveaux habitants par l'INSEE et leur prise en compte s'effectuent en N+3, soit 3 années après la livraison des logements.

Cette augmentation se poursuivra donc au cours des prochaines années, de façon régulière et modérée, grâce aux nouveaux logements et permettra dans un 1^{er} temps de rattraper la baisse constatée entre 2013 et 2020 avec 330 habitants en moins.

Ces courbes démographiques démontrent l'importance pour une commune de construire des logements afin de stabiliser le niveau de sa population et maintenir et entretenir une dynamique de services, de commerces, d'attractivité et de richesse.

Et à la question, pourquoi la population baisse alors qu'il n'y a pas moins de logements qu'avant ? La réponse est : le nombre de personnes par foyer diminue pour des raisons diverses - vieillissement, monoparentalité, décohabitation - il faut donc tout simplement plus de logements pour héberger le même nombre d'habitants.

JEUNES

Premiers pas dans le monde du travail

Tu auras entre 16 et 18 ans cet été et tu aimerais avoir un premier contact avec le monde du travail tout en participant à une action civique et utile durant les vacances d'été...

La ville relance le dispositif « job d'été » et proposera des contrats de travail d'une durée de 2 semaines.

Les informations sur ce dispositif et le dossier de candidature seront disponibles sur le site de la ville, début mars.



L'animation te tente pour l'été ou les petites vacances ?

Tu es diplômé ou stagiaire BAFA ?
Tu es motivé, créatif et dynamique ?

La ville recrute des animatrices et animateurs pour l'encadrement de ses accueils de loisirs.

Envoie ta candidature (CV et lettre de motivation) à clsh@quesnoysurdeule.fr

JEUNES GÉNÉRATIONS

Coups de pouce pour les activités d'éveil et de découverte dans les écoles

Le Conseil municipal a décidé d'accorder 2 subventions exceptionnelles aux écoles pour leur permettre de mener, au cours de cette année scolaire, des projets d'éveil et de découverte.

- Tout d'abord, en dépit de l'annulation des séjours prévus à la neige pour les élèves de CM2, les crédits alloués par la Ville pour ces classes transplantées seront quand même versés aux écoles concernées (écoles Jules Ferry et Sainte Marie). Celles-ci percevront chacune 2 656€ et pourront ainsi envisager de nouveaux projets adaptés aux contraintes sanitaires et compenser la déception des enfants, privés de ce séjour toujours très attendu.
- De plus, la Ville n'ayant pas pu organiser les spectacles de Noël qu'elle offre chaque année depuis 2014 à tous les élèves des écoles quesnoysiennes, il a été proposé au Conseil municipal de verser aux écoles, sous forme de subvention, les crédits qui auraient été dépensés pour ces spectacles soit 3 500 € qui seront répartis pour moitié pour les écoles publiques et moitié pour l'école privée.



Relais
Assistantes
Maternelles
de Quesnoy sur Deûle

Le RAM c'est aussi pour les parents !

Le Relais Assistantes Maternelles s'adresse à toutes les familles quesnoysiennes ayant des questions concernant la petite enfance sur la commune :


- Information sur les différentes structures d'accueil de la commune.
- Relais avec les Assistantes Maternelles agréées et en exercice sur Quesnoy et accompagnement dans la recherche et les démarches administratives pour devenir particulier employeur.

Contact

Agnès HOUSSAYE, infirmière
puéricultrice, responsable du RAM

09 65 19 15 36

ram@quesnoysurdeule.fr

 Relais Assistantes Maternelles
Quesnoy sur Deûle

- En 2020, malgré la crise sanitaire, 74 entretiens (RDV, tél ou mail) avec les familles dont 64 pour la recherche d'un mode d'accueil et 49 familles différentes concernées.

- Les « samedis du RAM », matinées destinées aux parents employeurs dont les enfants fréquentent le RAM avec leur Assistante Maternelle, afin de leur faire découvrir différents ateliers organisés et proposer des temps privilégiés parents-enfants, reprendront dès que possible !

SENIORS

Les repas à domicile pour les seniors : ce qui change au 1^{er} février 2021

La crise sanitaire a mis sous tension le service de repas à domicile, qui a atteint, certains jours, sa capacité maximale de livraison (60 repas). Aussi, pour en garantir l'accès aux personnes pour qui ce service est indispensable, le Conseil municipal a pris de nouvelles dispositions applicables au 1^{er} février 2021.

Les repas confectionnés, avec des produits frais, le matin même, par l'équipe de la restauration municipale, et livrés en liaison chaude sont très appréciés.

Et, jusqu'à présent, dans notre commune, le service de portage de repas à domicile n'était encadré par aucun règlement et était accessible à toute personne retraitée, sans aucun critère médical ou de dépendance.

Aussi, pour que le cœur de cible de notre service de portage de repas reste le maintien à domicile et l'accompagnement à la perte d'autonomie souvent liée à l'âge, l'instauration de critères de priorisation s'est avérée nécessaire.

C'est ce que le Conseil municipal a décidé à l'unanimité, afin de garantir aux aînés qui en ont besoin, l'accès à ce service de qualité, indispensable à leur maintien à domicile, que ce soit de façon ponctuelle ou régulière.

Les tarifs ont également été modifiés - ils ne l'avaient pas été depuis mai 2015 - ils comportent désormais un forfait portage qui peut être pris en charge par des caisses de retraite, ou dans le cadre d'un plan d'aide avec l'APA, par exemple.

Pour bénéficier du service ou pour tout renseignement, contactez le 03 20 63 16 62 ou facturation@quesnoysurdeule.fr

L'évaluation de la demande sera effectuée par l'assistante sociale du CCAS. Le règlement complet du service est consultable sur le site de la Ville www.quesnoysurdeule.fr rubrique : À tout âge / Solidarité / Séniors

		TARIFS (prix du repas + forfait portage à 1,25 €)
Tranche 1	QF 0 - 299	4,50 €
Tranche 2	QF 300 - 499	5,25 €
Tranche 3	QF 500 - 799	6,00 €
Tranche 4	QF 800 - 1199	6,75 €
Tranche 5	QF 1200 - 1499	7,50 €
Tranche 6	QF 1500 - 1799	8,25 €
Tranche 7	QF > 1800	9,00 €

Priorité aux Quesnoysiens âgés de 70 ans et plus.

L'accès au service pour les Quesnoysiens âgés de moins de 70 ans, en situation de fragilité, pourra être étudié et évalué par le CCAS, en lien avec l'entourage médico-social du demandeur.

Résidence séniors "Les Bleuets", logements accompagnés.

La résidence "Les Bleuets", répartie sur deux étages, desservis par des ascenseurs, propose des logements sécurisés et adaptés pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Chaque locataire peut aménager son logement avec ses meubles et objets personnels.

À ce jour, sont disponibles 4 T2 et 2 studios.



Pour tout renseignement :
ges-miriad@outlook.fr
07 64 23 37 96

Afin de garantir la pluralité des opinions, chaque groupe dispose d'une 1/2 page, soit 2700 caractères dans chaque édition du bulletin d'information municipale édité par la commune. (Article 31 du règlement intérieur du Conseil Municipal). Les textes sont rédigés par chaque groupe et ne font l'objet d'aucune modification.

GROUPE QUESNOY POUR TOUS NATURELLEMENT

Du baume au cœur et du réconfort.

Dans l'incroyable et difficile moment que nous vivons, l'attention que nous portons les uns aux autres est primordiale. Chacun-e vit cette crise de façon différente, plus ou moins intensément, avec des hauts et des bas, selon sa situation personnelle, familiale, professionnelle ... selon sa fragilité, son entourage, son état de santé, ses revenus.

Aussi, une marque de soutien, un message de réconfort, une intention bienveillante, un service rendu, une écoute attentive, un sourire échangé sont autant de petits trésors qui nous aident à tenir le coup au quotidien car il nous font moralement du bien, tout simplement.

En tant qu'élu.e.s proches et attentifs, nous en connaissons l'importance et nous initions des actions pour entretenir, même en période de distanciation physique, cet indispensable lien social.

Le très beau succès obtenu par l'opération « bons d'achat pour les seniors » nous conforte et nous réjouit. Son objectif était double : apporter un réconfort aux seniors, souffrant davantage de solitude et soutenir

nos commerçants qui financièrement et moralement en ont bien besoin ! Un projet gagnant-gagnant qui n'a cependant pas reçu l'approbation de l'opposition municipale qui a voté contre cette proposition.

Domage et difficilement compréhensible pour nous car nous pensons qu'avec cette crise sanitaire qui bouleverse nos vies, nous devons jouer collectif et solidaire, sans arrière-pensée et sans controverse permanente, et utiliser notre énergie et nos moyens pour maintenir la cohésion, soutenir celles et ceux qui en ont besoin, préserver le vivre-ensemble, s'unir pour surmonter les difficultés et faire jaillir des étincelles d'espoir ! Et c'est ce qui nous motive et nous anime, jour après jour.

Alors, en ce début d'année, nous souhaitons à chacune et à chacun de vous, d'aller bien, de faire des projets, de préparer les jours meilleurs, d'apprécier, savourer et partager les petits bonheurs du quotidien à Quesnoy car nous nous savons chanceux d'y vivre.

Toute l'équipe unie et solidaire de Quesnoy pour Tous, naturellement.

ÉLU.E.S DE LA MINORITÉ

Groupe Quesnoy avenir

Lors du dernier conseil municipal, le règlement intérieur défini par la Maire a dû être revoté. En effet, 2 articles ont été retoqués par le Préfet notamment celui définissant le délai d'envoi des questions de l'opposition à la municipalité de 48h devant être ramené à 24h. Mme La Maire a néanmoins refusé nos questions envoyées par mail le 9 décembre à 18h30 pour le conseil du 10 décembre à 20h prétextant que le nouveau règlement intérieur définit « un délai d'au moins un jour franc et non pas un délai de 24h », les questions devant donc lui « parvenir avant le mardi minuit si le conseil a lieu le jeudi ». Le délai s'approche donc plus de 48h !

Nous allons nous conformer à cette règle mais soulignons le prétexte de ce délai pour ne pas répondre aux questions que chacun d'entre vous peut se poser dans la mesure où la communication de la majorité continue d'être insuffisante, voire inexistante sur de nombreux sujets. Les questions concernaient les sujets suivants : le devenir du site Ghestem, la construction du troquet, le projet de modernisation des équipements sportifs pour 5,5 millions d'euros, la vente d'une maison à un promoteur rue de Warneton pour sa destruction au profit de 2

immeubles collectifs, les caméras de surveillance défaillantes et qui ne fonctionnent pas la nuit avec l'extinction des lumières.

Ces dernières questions étaient-elles donc embarrassantes pour la majorité actuelle ? Un maire ne doit-il pas connaître les problématiques ou sujets courants de sa commune surtout après un mandat passé aux commandes.

Lors de ses communications en préambule du conseil, Mme la Maire a seulement évoqué le site Ghestem. Nous pouvons donc prétendre que les autres sujets n'ont pas été travaillés et restent au statu quo. Rappelons que le premier appel d'offres pour le troquet date de février 2019, que le projet de modernisation des équipements sportifs a été évoqué depuis plusieurs années et qu'une réunion de présentation a seulement été faite en juillet 2020 et que l'extinction des lumières a été effectuée depuis plus de 6 ans.

Les réponses devront être apportées au prochain conseil conformément au règlement intérieur.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Annie LAMBIN

Pourquoi j'ai quitté Quesnoy Avenir ? Des critiques systématiques et stériles m'ont conduite à partir de ce groupe. Tout n'est pas bon d'un côté et mauvais de l'autre. Un ancien dicton dit "La critique est aisée mais l'art est difficile" Il est tout à fait d'actualité en cette époque pandémique . L'essentiel est et doit rester, que l'on soit majoritaire ou minoritaire, le bien-être des habitants de Quesnoy. Très bonne année, paisible et radieuse.

Le commerce local, on a tous à y gagner !

Aux côtés des entreprises locales

Le paysage commercial évolue, les modes de consommation aussi. Mais la pandémie actuelle et ses conséquences nous rappellent à toutes et à tous l'importance des entreprises de proximité.

Depuis le 17 mars 2020, de nombreuses entreprises vivent ou survivent au rythme des annonces et décisions gouvernementales ou préfectorales. Confinement, commerces et services essentiels ou non essentiels, déconfinement et couvre-feu, distanciation, jauge ... toute décision a son lot de conséquences.

Pour la plupart des entreprises, l'incertitude et le manque de visibilité sont très difficiles à vivre. Pour certaines, l'inquiétude est à son paroxysme suite à l'impossibilité d'ouvrir et de travailler et la crainte de fermer définitivement.

À différents niveaux la solidarité s'exprime avec des dispositifs d'accompagnement financier de l'État, de la Région, de la MEL. Ces aides maintiennent la tête hors de l'eau avec l'objectif de conserver le tissu économique et l'emploi.

Dans chaque commune, les entreprises de proximité, commerce et artisanat, c'est la vie, le dynamisme, l'attractivité, le service, la confiance.

Chacun-e a pu en mesurer l'importance depuis le début de la crise sanitaire et comprendre que nous avons, dans ces moments particuliers, besoin les uns des autres, durablement.

Que serait notre commune sans ses commerces, ses services, ses entreprises ? Dans la proximité et une relation de confiance, ils sont un atout et une chance au quotidien. Alors, soutenons-les, régulièrement, fidèlement, aujourd'hui et demain. Pouvons la porte des commerces quesoysiens. N'allons pas chercher plus loin ce qui se trouve à 2 pas de chez nous et soutenons tous les acteurs économiques locaux qui depuis 10 mois se battent, s'adaptent et consacrent toute leur énergie à continuer de servir au mieux leur clientèle fidèle ou nouvelle et/ou à maintenir leur entreprise et leur outil de travail. Ils comptent sur nous !

Rose-Marie HALLYNCK, Maire

Pascal DUFOUR, adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie et à l'action économique



Le commerce de proximité, c'est de l'humain avant tout, de la relation ... et nous mesurons tous l'importance de préserver cette richesse

Le commerce local, on a tous à y gagner !

Le soutien multi-forme de la Ville au commerce local.

À l'écoute des commerçants et artisans, de leurs représentants - en particulier le groupement ECA et sa présidente Laurence LANNOY - la Ville les accompagne de multiples façons :

La communication active, puisque tout change souvent !

- La Ville relaie à partir de ses supports numériques : sa page Facebook avec ses 2 400 abonnés, son site internet et la newsletter numérique envoyée par mail à près de 1 500 adresses. Ces supports de communication permettent une diffusion large de l'activité des entreprises locales, qui peut, de plus, être facilement partagée et donc démultipliée.

- En réflexion avec les équipes de la CCI - Chambre de commerce et d'industrie - la création d'une plate-forme numérique ou site dédié aux entreprises quesnoysiennes.

L'accompagnement matériel

- Distribution de kits de protection à la réouverture des commerces le 11 mai 2020, quand se fournir en masques, gel hydroalcoolique, virucide, gants était encore compliqué et coûteux, bien qu'indispensable pour accueillir la clientèle dans les conditions sanitaires imposées.

- Les 4 entreprises locataires de la commune qui ont été impactées par les 55 jours du 1^{er} confinement ont bénéficié d'une exonération de 2 mois de loyer.

- Les commerces et cafés qui disposent d'une terrasse et s'acquittent auprès de la Ville d'une redevance annuelle pour l'occupation du domaine public en seront exonérés pour l'année 2021.

- Le Conseil municipal a accordé une subvention de 1 600 € au groupement ECA - Entreprise Commerce et Artisanat - de Quesnoy afin de rendre possible leur souhait d'installer une décoration de Noël sur la façade d'une centaine d'entreprises de tout type installées dans la commune.

Cette très belle initiative a été appréciée par les entreprises et les Quesnoysien.ne.s. Saluons le dévouement et la motivation des bénévoles de l'association qui ont, eux-mêmes, installé toutes ces décorations.

L'opération bons d'achat

Soutenir la consommation, attirer de nouveaux clients et faire découvrir l'offre commerciale de proximité sont les objectifs de l'opération « bons d'achat pour les seniors » et de l'animation "Fenêtres de Noël" proposées par la Municipalité.

Site internet

www.quesnoysurdeule.fr

Page Facebook

Ville-quesnoysurdeule

Inscrivez-vous à la **newsletter** de la ville en envoyant un mail à communication@quesnoysurdeule.fr



Et plus largement

Les différents projets immobiliers lancés au cours des années précédentes commencent à produire leurs effets sur les chiffres de la population. C'est une chance pour les entreprises locales ! Plus d'habitants, c'est plus de clients potentiels. Des créateurs ou repreneurs de commerce soulignent combien ces perspectives de dynamique démographique sont un atout dans leur recherche de financement auprès des banques ou organismes d'aide à la création d'entreprise.

Et pour ceux qui sont encore fermés ?

Bars, restaurants et salles de réception ... comment les soutenir ?

La situation est financièrement et moralement éprouvante pour eux. Ce sont les derniers établissements qui ont pu rouvrir après le 1^{er} confinement, avec des jauges réduites et des conditions sanitaires strictes qui ont éloigné la clientèle en recherche de convivialité... et ce sont les premiers qui ont dû refermer leurs portes. Un cauchemar pour chacune des entreprises concernées.

Malheureusement, elles n'ont pas pu bénéficier de l'opération « bons d'achat » à laquelle la municipalité souhaitait les associer.

Aussi, d'autres possibilités de les accompagner au mieux lors de la reprise tant attendue de leur activité sont à l'étude et des réunions de concertation sont en cours de programmation avec les responsables de ces établissements.

Bienvenue à...

NOUVELLE VIE


Fanny DEFRANCE

25 rue Jean Mermoz

Boutique de vêtements, jeux et livres d'occasion pour enfants.

www.nouvellevie-boutique.fr

06 24 42 05 93

 Boutique Nouvelle vie


UNE PAUSE SHOPPING

Émilie DEMEYÈRE

73 rue Belle Croix

Magasin de prêt-à-porter pour femmes

09 77 06 93 14

 Une pause shopping

MICRO-BRASSERIE HARDY

Charles et Félix HARDY

Nouvelle adresse : 117 rue de Lille / Ouvert jeudi, vendredi et samedi de 14h à 19h.

06 29 49 17 40 - www.brasserie-hardy.fr -  Brasserie Hardy

Le commerce local, on a tous à y gagner !

Les bons d'achat, un bel engouement

Se faire plaisir tout en soutenant le commerce local une proposition plébiscitée !

1647 bons d'achat d'une valeur de 10 € ont été distribués au domicile de nos seniors en remplacement du banquet des aînés.



Cette opération a été conçue en concertation avec les commerçants et le groupement ECA. Son lancement était prévu le 10 novembre pour s'achever le 30 novembre afin de booster la consommation à une période creuse pour le commerce. L'annonce du 2^{ème} confinement en a décidé autrement. Toujours d'un commun accord avec les représentants des commerçants, la période de validité a été fixée entre le 4 et 24 janvier. Et, cette fois-ci, les bons ont pu circuler pour la plus grande satisfaction de tous.

1 000 € de bons d'achat ont également été distribués aux 20 familles tirées au sort dans le cadre de l'animation « Fenêtres de Noël » organisée par la Ville.

La satisfaction et le plaisir sont partagés par les commerçants et les clients.

Budget
= 17 470 €

Virginie et Frédéric, boucherie Duthoit

"Dès le 7 janvier, 1^{er} jour de réouverture après les fêtes, nous avons accueilli avec plaisir des personnes, habitant Quesnoy depuis plusieurs années, que les bons reçus ont incités à franchir la porte."

Félix, brasserie Hardy

"Les seniors ont saisi l'occasion de découvrir la bière... et nos nouveaux locaux !"

"Cette opération est un vrai plus. Cela permet d'avoir de nouveaux clients qui ne seraient jamais venus autrement. C'est super !"

Mélanie, On part en vrac

"Quelle bonne idée cette action ! Cela a permis à de nouvelles clientes de passer la porte et de découvrir la boutique. La date est bien choisie, après les fêtes, cela permet de rebooster l'activité et nous donne une bouffée d'oxygène. Je vois bien qu'il s'agit d'achat plaisir et les seniors passés dans ma boutique sont très contents de ce petit cadeau."

Corinne, boutique Marilou

COVID-19

Dépistages

• Tests RT-PCR

Les dépistages avec le laboratoire Biopath continuent à la salle Festi'Val tous les mardis de 14h à 17h.

Réservation d'un créneau sur Doctolib en recherchant "centre de dépistage Quesnoy-sur-Deûle".

Une fois la réservation effectuée, il vous est demandé de vous pré-registrer en ligne sur <https://covid.biopath.fr>

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les actualités sur les dépistages dans la rubrique Actualités du site internet de la Ville.

• Tests antigéniques

À la pharmacie Belle Croix, tous les jours de 12h30 à 14h, sans rendez-vous.

Vaccination

La campagne de vaccination est une stratégie de l'État et Quesnoy n'est pour l'instant pas centre de vaccination. Retrouvez tous les centres sur nord.gouv.fr puis dans Accueil > Actualités > La vaccination des 75 ans et plus ouverte à partir du lundi 18 janvier.

ANIMAUX

Nos amis les chats...

La prolifération incontrôlée des chats submerge les associations, les mairies et les particuliers.

La France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre d'animaux domestiques et les Français détiennent le triste record européen des abandons de chiens et de chats. Il existerait 11 millions de chats errants sur le territoire français. Quesnoy-sur-Deûle n'échappe pas à ce problème, plusieurs plaintes nous sont parvenues.

La municipalité réfléchit à répondre aux signalements des Quesnoysiens, par une campagne de stérilisation de chats errants qui a un coût pour la commune et donc pour le contribuable.

Pour info : environ 70 euros par chat stérilisé.

RAPPEL :

Même si la vaccination pour les chats n'est pas obligatoire, elle n'en demeure pas moins conseillée.

Les chats nés depuis le 1^{er} janvier 2012 doivent être obligatoirement être identifiés, par puce électronique ou par tatouage.

Cérémonie d'accueil des nouveaux Quesnoysiens

En attendant de pouvoir en fixer la date, nous invitons les nouveaux habitants, arrivés en 2020, à se faire connaître auprès du service communication par mail : communication@quesnoysurdeule.fr

Une chatte est féconde à partir de 6 mois.

La gestation dure 2 mois.

Une chatte peut avoir 3 portées par an, avec 4 à 8 chatons par portée, jusqu'à la fin de sa vie.



2 chats



1^{ère} année
3 portées - 12 chatons



2^{ème} année
Possibilité - 144 chats



3^{ème} année
Possibilité - 1 728 chats



4^{ème} année
Possibilité - 20 736 chats

Les chats sont de gros prédateurs pour les oiseaux, la baisse de cette population leur doit beaucoup.

MÉDIATHÈQUE

Les animations mode confinement

Comme tout le monde, la médiathèque s'adapte aux coronacontraintes !



Heures du conte tous les samedis à 16h sur la page Facebook



Paniers surprises pour se laisser surprendre dans le choix des documents empruntés

Les p'tits trucs du mercredi tous les mercredis à 15h sur la page Facebook



Les bénévoles et les agents de la médiathèque s'adaptent et vous remercient de vous conformer au protocole : lavage des mains, sens de circulation et autres recommandations.

Horaires d'ouverture

La médiathèque vous accueille

- mardi de 15h à 17h30*
- mercredi de 14h à 17h30*
- vendredi de 15h à 17h30*
- samedi de 14h à 17h30*

*en raison du couvre-feu

Nuit de la lecture



Lectures chuchotées et quiz pour petits et grands



Contes pour les petites oreilles

Sélection d'ouvrages sur le thème de la nuit



Du changement à la médiathèque

Lucie ROBICHON en poste depuis mai 2018, nous quitte en février pour de nouveaux horizons professionnels. Vous ferez la connaissance de la nouvelle médiathécaire très bientôt.

Nous souhaitons une bonne continuation à Lucie dans sa région d'origine et dans ses nouvelles fonctions.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Dès l'annonce du reconfinement en novembre dernier, les professeurs ont réagi immédiatement et ont pu mettre en place les cours en visio dès la reprise des cours après les vacances de Toussaint. Tous les cours ont pu être maintenus à l'exception des orchestres. Je remercie les professeurs ainsi que les parents qui ont eu une grande part d'implication afin que tout se passe dans les meilleures conditions. Vous trouverez ci-dessous le témoignage d'un professeur ainsi que d'un parent d'élèves.

Le point de vue d'un professeur...

« Nous avons été très déçus d'apprendre que nous devions reprendre les cours à distance malgré le protocole très strict que nous avons mis en place. Malgré tout, les élèves ont très bien répondu à la mise en place des cours en visio, nous sommes très contents. Nous avons même réussi à faire une audition virtuelle !

Pour l'éveil musical, ça n'a pas été facile car il est impossible de jouer en ensemble par écran interposé. Les parents ont beaucoup aidé. Les élèves instrumentistes de l'école de musique ont présenté leur instrument avec beaucoup de sérieux, les enfants ont été attentifs et curieux. Nous espérons voir naître de nouvelles vocations !

et celui d'un parent d'élèves :

« Ayant deux enfants inscrits à l'école de musique de QSD, les cours en visio se sont très bien passés avec une belle implication des professeurs d'instruments et de formation musicale. Que ce soit sur WhatsApp ou directement redirigés sur un site internet mes enfants ont pu garder la continuité de l'enseignement avec même des créations vidéo.

Celles-ci ont permis donc de s'enregistrer et d'apprendre à s'écouter avec de belles parties de fou rire. Fous rires qui à nous tous étaient si précieux dans cette période si spéciale.

Les cours en présentiel restent indispensables mais la visio a permis d'investir encore plus les élèves dans leur autonomie de travail et d'intégrer les parents à la passion de leurs enfants.

Encore un grand merci à l'ensemble des professeurs de l'école de musique.

Si vous voulez voir ce qu'il a été fait lors de ce confinement V2, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook (Ecole de musique de Quesnoy sur Deûle), où vous y retrouverez notamment notre audition virtuelle.

L'équipe pédagogique ainsi que les élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.



ASSOCIATIONS

Toujours en action !

Les associations ont dû et ont su se plier aux multiples directives gouvernementales.

Elles ont fait preuve d'une grande souplesse et d'un grand sens des responsabilités, dans des contextes mouvants et pas toujours lisibles, pour s'adapter, se réinventer et garder le lien avec les adhérents : chartes, protocoles, nettoyage, groupes restreints, horaires adaptés et démultipliés...

Bravo et merci à tous les bénévoles pour cet engagement sans faille ! Chacun mesure combien ils sont précieux au quotidien et a hâte de retrouver son association en pleine forme pour pratiquer sa passion.

La ville soutient les associations dans ce moment si particulier et accompagne toutes les initiatives : relais de l'info, aide des services techniques, subventions exceptionnelles...

La covid a beau imposer son calendrier, les associations ont besoin de faire des projets et de préparer l'avenir. Les dossiers de demande de subvention leur ont été adressés. Le dialogue est toujours ouvert, afin qu'aucune ne se trouve en difficulté et que toutes puissent reprendre leurs activités sereinement, dès que possible.

Rappel : Retrouvez toutes les associations sur www.quesnoysurdeule.fr, rubrique S'épanouir - culture loisirs - associations

Si votre association n'y figure pas, contactez le service animation de la vie locale et associative.



En décembre, le badminton a repris de l'activité



En juillet, la chorale en mode distancié.

OMACL

Communiqué du bureau de l'OMACL

La persistance de la pandémie de la COVID 19 a fortement perturbé notre année 2020. Pour 2021, nous manquons de visibilité pour d'éventuelles organisations car nous n'en sommes pas encore à un retour à une vie plus normale. C'est pourquoi, par sécurité, nous ne programmons pas de nouvelles activités pour le moment.

En ce qui concerne la reprise des sections, nous espérons qu'elle sera possible après le 20 janvier 2021, 3^{ème} étape du plan de dé-confinement prévu par le gouvernement.

Dans l'attente, l'OMACL adresse ses meilleurs vœux à la population avec l'espoir de pouvoir lui proposer bientôt un programme d'activités.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30.
OMACL 48 rue Foch à Quesnoy-sur-Deûle.
Tél. 09 61 67 76 91.

ASSOCIATIONS

Un beau geste d'amitié



Les choristes de Baladissimo ont offert un concert virtuel aux résidents des établissements de personnes âgées et handicapées qui ne peuvent pas accueillir de public.

Les choristes ont continué à travailler pendant le confinement pour pouvoir offrir, pour Noël, un concert adapté aux résidents des Lys blancs, du Soleil bleu et des Bleuets.

Ce geste de solidarité et d'attention aux plus fragiles, a été très apprécié. C'est un lien avec l'extérieur au cœur de cette période difficile.

Merci les choristes !

ASSOCIATIONS

Les amis de Swisttal au diapason avec leurs amis allemands

Nos amis de la ville allemande, jumelée, nous ont fait parvenir un petit cadeau de tradition allemande : un calendrier de l'avent.

Un très beau message d'amitié accompagne ce présent : "armez-vous de courage et de patience, gardez le moral et la santé. Avant le retour - inévitable - à la normale, nous trouverons une façon originale de célébrer malgré tout le festival de Beethoven avec la Philharmonie l'an prochain. Pour l'heure, nous vous souhaitons un temps de l'Avent serein ainsi que de joyeuses fêtes de Noël, en famille, dans la mesure du possible."

Rendez-vous en 2021, en présentiel !



Profondhis, ça prend forme !

Un peu de Quesnoy dans ce beau projet de création de la bibliothèque Patrick Ansar à Troussures dans l'Oise.

Patrick Ansar était un Quesnoysien, érudit et passionné d'histoire locale. Le projet porté par Bibliothèque Patrick Ansar - Histoire et patrimoine en Hauts de France est soutenu par la Fondation du patrimoine.

Vous pouvez contribuer à la souscription sur le site de la fondation du patrimoine / Bibliothèque Patrick Ansar - Troussures

Suivez l'actualité du projet et de l'association via Facebook : *Bibliothèque Patrick Ansar - Histoire et patrimoine en Hauts-de-France*



Association PROFONDHIS - Patrick Ansar
Photo : Marie-Anne Pélissier

Au feu les pompiers !

Carton plein pour les lauréats de la formation équipier incendie de Quesnoy-sur-Deûle.

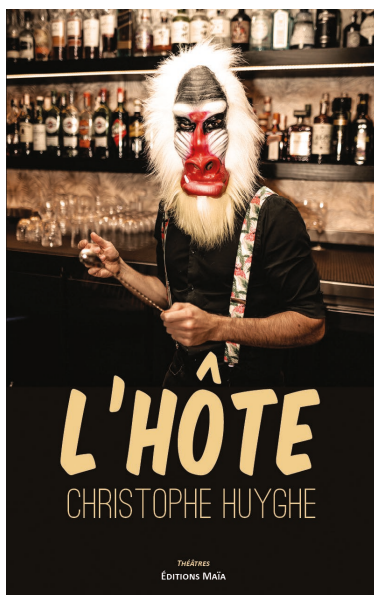
Malgré le froid et juste avant la neige, les stagiaires ont tous brillamment réussi l'examen final venant clôturer leurs 200 heures de formation.

D'ici quelques jours ils prendront les départs en intervention des fourgons incendie de Wasquehal, Lesquin, Lomme, Tourcoing, Vallée de la Lys et Roubaix.

Félicitations à eux et bonne continuation pour leurs futures missions.



Les résidents du Clair Soleil remercient leurs voisins pour les bons moments de musique et de chant qui sont venus égayer leur quotidien.



Christophe HUYGHE récidive avec la sortie d'une nouvelle œuvre théâtrale : l'Hôte.

Amateur d'absurde et d'ironie, ce Quesnoysien s'est lancé, pour la deuxième fois dans l'écriture. Pour lui, le théâtre est un lieu vivant idéal de la rencontre, de la confrontation, du questionnement devant l'éternel silence, où le verbe se fait chair.

Avant d'être joué, le théâtre doit être lu, au même titre que le roman. C'est une source de plaisir qui fait voyager l'imagination, dès l'instant où le lecteur se représente bien les scènes et s'y projette. C'est un genre littéraire à part entière.

Pour contribuer et soutenir le projet, rendez-vous sur www.simply-crowd.com/produit/lhote/

Page Facebook : Christophe Huyghe auteur

DÉCÈS

Yvette LAMBIN veuve **HALLUIN***96 ans - Résidence "les Lys Blancs"***Patrice COGOÏ***67 ans - 184 rue d'Ypres***Benoit LASSALLE***62 ans - 58 rue de la Gare***Jacqueline THESSE***90 ans - 14 résidence du Clair Soleil***Henri DUPONT***76 ans - 2 rue de la Halle d'Ypres***Claude VERBRUGGHE***85 ans - 2 rue de l'église***Alain ALLARD***80 ans - 39 rue de la Prévôté***Paolina PALMIERI** épouse **LOMBARDI***75 ans - 12 rue Charcot***Georgette CRÉPEL***92 ans - Résidence "les Lys Blancs"***Rudi RENARD***39 ans - Place du Général de Gaulle***Christiane HORNEZ** épouse **LEIGNEL***82 ans - Résidence "les Lys Blancs"***Dulce CASTELEIRA DA FONSECA***59 ans - 5 rue Victor Brochart***Michel ROMMENS***89 ans - 1 rue de l'Épinette***Marcel BUE***82 ans - Résidence les Bleuets, 1 place des Bleuets***Agnès PARENT** épouse **SAMYN***78 ans - 12 allée des Platanes***Alain MARLIOT***60 ans - 33 allée des Pâturelles***Alain DESMARAIS***73 ans - 98 rue de Lille***Dominique DESCAMPS***67 ans - 12 allée de la Glanerie***Jean-Luc DONDAINE***52 ans - 35 rue Faidherbe***Antonio LOMBARDI***80 ans - 12 rue Charcot*

NAISSANCES

Augustine POULY,*née le 4 septembre 2020***Robin LOUBÉJAC,***né le 7 septembre 2020***Elya VANDENBUSSCHE,***née le 19 septembre 2020***Andrea POTTIER,***né le 3 octobre 2020***Léa VERRIER VERCROYCE,***née le 14 octobre 2020***Sasha LEFÉVÈRE,***née le 17 octobre 2020***Hanaé SOCKEEL,***née le 17 octobre 2020***Joshua DE WEERDT,***né le 26 octobre 2020***Malicia DEMESTRE,***née le 28 octobre 2020***Indy MARZIN,***né le 2 novembre 2020***Louey SADI,***né le 22 novembre 2020***Blanche GUILLOT,***née le 23 novembre 2020***Gabriel KERIFA,***né le 23 novembre 2020***Léa SALOME,***née le 27 novembre 2020***Léon DEPOORTERE,***né le 27 novembre 2020***Gabin TAHON,***né le 8 décembre 2020*74 bébés
nés en 2020

MARIAGES

Franck DEPOORTER et **Cécile LAHOUSSE** - 25 septembre 2020**Edouard VANHAVERBEKE** et **Hélène DENEUVILLE** - 26 septembre 2020**Benjamin DANJOU** et **Manon SPILLIAERT** - 2 octobre 2020**Nicolas KALACH** et **Otilia PAGU** - 16 janvier 2021

Inscription sur les listes électorales

En 2021 devraient avoir lieu des élections départementales et régionales.

Pour participer au scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Pour les autres, l'inscription est obligatoire et peut-être effectuée toute l'année soit

- en ligne sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

- en mairie, avec le formulaire CERFA à retrouver sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024 et les justificatifs d'identité et de domicile.

Contact : service Élections, caroline.marin@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 61

Retrouvez toutes les animations et précisions sur www.quesnoysurdeule.fr et sur la page Facebook Ville-quesnoy sur deule

Février

Mercredi 24 février

Collecte Don du sang

De 10h à 13h et de 15h à 19h - Festi'Val

Pendant les vacances

Chasses aux trésors surprises dans Quesnoy, pour toute la famille

Rendez-vous le 22 février sur la page Facebook

Mars

Vendredi 19 mars

Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

Monument aux morts

Samedi 20 et dimanche 21 mars

Villes et campagnes propres

Place du Général de Gaulle

Avril

Samedi 10 avril

Collecte Don du sang

De 8h à 13h - Festi'Val



Villes et campagnes propres - 20 et 21 mars 2021 -

Renseignements et inscriptions
auprès du service développement durable
developpement-durable@quesnoysurdeule.fr
03 20 63 61 54

Compte-tenu de la situation actuelle, il est difficile de prévoir et d'annoncer des événements pour les prochains mois.

Nous vous invitons à consulter notre Page Facebook, notre site internet et à vous inscrire à notre newsletter pour rester informé.



DANS LE CADRE DES BELLES SORTIES

Mercredi 10 février 2021
à 16h, salle Festi'Val

Tarifs : 3 euros / Gratuit pour les -12ans
Renseignements/réservations : 03 20 63 17 67
ou associations@quesnoysurdeule.fr

En octobre, les enfants ont participé avec enthousiasme aux "coronallumois".



Campagne de vaccination contre la Covid-19

Mode d'emploi

Stratégie vaccinale établie le 30 novembre par la Haute Autorité de Santé (HAS)

Depuis le 27 décembre 2020

Pourquoi ?

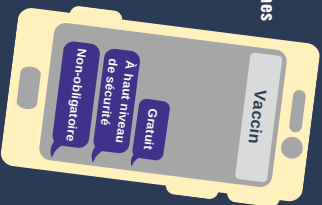
- ▶ Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie
- ▶ Protéger les Français et notre système de santé

- ▶ Garantir la sécurité sanitaire

Pour qui ?

- ▶ D'abord pour les personnes les plus vulnérables et les plus exposées

- ▶ Dans un second temps, la campagne de vaccination s'étendra aux populations moins vulnérables



Pour qui ?

- ▶ Les personnes âgées résidant en établissements (ex: EHPAD, USLD, résidence autonomie et résidences services seniors)
- ▶ Les personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque de développer une forme grave du Covid-19.
- ▶ Les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social, des pompiers et des aides à domicile âgés de 50 ans et plus **et/ou** présentant des comorbidités.

Où ?

- ▶ Dans les établissements concernés
- ▶ Dans les centres de vaccinations
 La prise de rendez-vous se fait sur sante.fr ou par téléphone.

Pfizer-BionTech

A partir de février 2021

- ▶ Les personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus **et/ou** présentant des comorbidités.
- ▶ Les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile à partir du 18 janvier 2021.

Numéro de la plateforme régionale
 03.92.04.34.71

Pour qui ?

- ▶ Les personnes âgées de 65 à 74 ans.

Où ?

- ▶ Dans les centres de vaccinations
 La prise de rendez-vous se fait sur sante.fr ou par téléphone.

Pfizer-BionTech Moderna / Astrazeneca / CureVac / Janssen*

A partir du troisième trimestre 2021

Numéro de la plateforme régionale
 03.92.04.34.71

Pour qui ?

- ▶ Les personnes âgées de 50 à 64 ans.
- ▶ Les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire).
- ▶ Les personnes vulnérables et précaires et les professionnels qui les prennent en charge.
- ▶ Les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos.

Où ?

- ▶ Dans les centres de vaccinations
 La prise de rendez-vous se fait sur sante.fr ou par téléphone.

Pfizer-BionTech Moderna / Astrazeneca / CureVac / Janssen Sanofi*

Numéro de la plateforme régionale
 03.92.04.34.71



* Susceptible d'évoluer en fonction des dates effectives d'autorisation de mise sur le marché et de livraison